

PROCES VERBAL DU CONSEIL INSTITUT SOCIETES ET HUMANITES LUNDI 11 DECEMBRE 2023

Etaient présents :

Collège A – professeurs des universités ou assimilés avec voix délibérative : BALUTET Nicolas, CAMP Edwige, LAGAE-VAN REETH Véronique, LAMBRECHT Stéphane.

Collège B – autres enseignants-chercheurs ou enseignants : DELATTRE-DESTEMBERG Emmanuelle, DEVIGNE Nicolas, POCQUET Véronique, SCHMITT Guillaume.

Collège C - BIATSS avec voix délibérative : BERNABE Yannick, BRASSEUR Elodie, CORBEHEM Marie-Christine, DEVOS Nathalie, MAES Vianney.

Collège D - Personnalités extérieures avec voix délibérative : DELPLANQUE Hervé, SAYDON Laurence.

Collège E - représentants des usagers avec voix délibérative : /.

Ont donné pouvoir :

SCHWERTER Stéphanie	à	LAGAE-VAN REETH Véronique
LE CORRE Nathalie	à	DELPLANQUE Hervé
DESENFANS Arnaud	à	POCQUET Véronique
LECHERF Alain	à	DELPLANQUE Hervé
MAATI Jérôme	à	CAMP Edwige

Membres de droit et invités :

ATTAL Frédéric, KOSMALA Michèle, LEBLOND Nicolas, MAUROY Hervé, MICHNIK Dorothee, RAMDANI Mohamed, RICHARDOT Valérie, SCOYEZ Sylvie.

Sont excusés :

LEFEBVRE Thaïs, PLUVINAGE Juliette, SCHWERTER Stéphanie, SIGUOIRT Laurent.

Le quorum étant atteint, Hervé DELPLANQUE, Président du conseil de l'ISH, ouvre la séance à 14h15.

1- Approbation du compte-rendu du conseil de l'ISH du 10 novembre 2023

Mme Stéphanie SCHWERTER a souhaité que soit reformulé les propos énoncés au point 4/ postes d'enseignants-chercheurs mis au concours 2024 :

« Stéphanie SCHWERTER n'est pas d'accord sur le fléchage envisagé pour le poste de Brigitte FRIANT-KESSLER qui semble exclure la section 11 du CNU et précise que personne n'a été consulté au sein de l'UA LLA ».

Après cette demande de reformulation, le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2023 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 31-2023

2 Vote du budget

Michèle KOSMALA présente le budget 2024.

1) Descriptif des recettes

Origine	2022	2023	2024	Commentaires
Contribution UPHF	493 000 €	367 000 €	50 000 € = 1,32%	100 000 € au BAIM
Région (demandeurs d'emploi)	100 000 €	85 800 €	95 000 € = 2,50%	Ajustement à prévoir au BR – 9 200 € soit réel 85 800 €
Recette contrats d'apprentissage	2 250 000 €	2 809 600 €	3 392 000 € = 89,30%	530 contrats
Recette contrats de professionnalisation	150 220 €	84 000 €	35 000 € = 0,92%	10 contrats
Taxe d'apprentissage	185 000 €	135 000 €	60 000 € = 1,58%	Réel 2023 : 53 852 €
Autres produits	203 500 €	136 500 €	166 575 € = 4,38%	SKEMA (12 220 €), Prépa talent IRA (11 375 €) et DGAFF (123 500 €), Préparation aux concours internes (19 500 €) Ajustement à prévoir : - 52 000 € DGAFF - 4 550 € IRA
Total	3 381 720 €	3 617 900 €	3 798 575 €	

2) Répartition des dépenses

Destination	2022	2023	2024	Commentaires
Fonctionnement	825 936 €	936 300 €	1 015 238 € = 26,73%	Dont la contribution aux prestations internes UPHF – fonctionnement réel 503 623 €
Personnel	2 295 784 €	2 417 600 €	2 449 117 € = 64,47%	
Investissement	260 000 €	264 000 €	334 220 € = 8,80%	
Total	3 381 720 €	3 617 900 €	3 798 575 €	

Détail de la contribution aux prestations internes UPHF		Montant des dépenses autorisées en prestations internes UPHF	
Contribution FC	24 030 €	BAIM	100 000 €
Contribution FA	450 835 €	Magasin, reprographie, téléphone, affranchissement	122 000 €
Contribution autres PI	36 750 €		
Total	511 615 €	Total	222 000 €

Les membres du conseil ont demandé un budget plus détaillé.
Le budget est adopté à la majorité par les membres du conseil.
1 abstention

Décision 32-2023

3 Mise à jour des tarifs DUFLE

Lors du conseil de l'ISH DU 22/06/2023, le tarif du DUFLE a été approuvé à hauteur de 3 700€ pour l'année universitaire 2023/2024. Les étudiants doivent, par ailleurs, s'acquitter des droits d'inscription d'un montant de 243€.

Il convient de préciser la tarification du DUFLE au semestre et au module. L'intégralité des droits d'inscription reste due pour une inscription au module ou au semestre.

Objet	Coût
Inscription à l'année universitaire	3 700 €
Inscription au semestre	1 850 €
Inscription au module	33 € par heure de module

Les tarifs du DUFLE sont adoptés à l'unanimité des membres du conseil.

Décision 33-2023

4 Tarifs formation à l'anglais professionnel pour les entreprises

La plateforme des langues propose un accompagnement à destination des entreprises en anglais professionnel. Il peut s'agir d'une formation pour un groupe ou d'un coaching personnalisé. Les séances durent 1h30 à 2h et le cycle (reconductible) comporte 16 séances.

Nombre de personnes	Tarif à l'heure par personne
Pour 1 à 2 personnes	70 €
Pour 3 à 4 personnes	55 €
A partir de 5 personnes	45 €

Les tarifs de formation à l'anglais professionnel pour les entreprises présentés par Valérie Richardot sont adoptés à l'unanimité des membres du conseil.

Décision 34-2023

5 Frais de réception des UA

Michèle KOSMALA a demandé aux responsables des UA de faire une estimation des frais de réception à engager de janvier à juillet 2024. Les UA peuvent proposer de nouvelles demandes si besoin au prochain conseil, mais il est important d'avoir une vue d'ensemble des dépenses à venir afin d'être transparent et de maîtriser le budget prévisionnel.

Les demandes présentées ont été adoptées à la majorité par les membres du conseil.

2 abstentions

Décision 35-2023

6 Nouvelle accréditation 2025

Monsieur Attal rappelle que : la phase projet concernant l'offre de formation à accréditer a lieu d'octobre 2024 à février 2025. Avant cela, les rapports concernant les formations à évaluer sont à la relecture à partir de février 2024, mars au plus tard. C'est donc au retour de l'interruption pédagogique de mars 2024 que commencera le travail de préparation de la nouvelle accréditation. Celle-ci sera préparée au niveau des Unités académiques, à partir des propositions et travaux préparatoires menés par les responsables pédagogiques et/ou coordinateurs (comme dans le cas des licences) ou encore des responsables de mention (master).

Dans le cas des licences :

- 1) Des directives générales seront données par le directoire de l'ISH (directeur ISH, directeurs/directrice UA) : semaine du 26 février.
- 2) Les nouvelles maquettes seront à remonter au directoire pour la semaine du 27 mai.
- 3) Le conseil de l'ISH évaluera l'ensemble des propositions au début du mois de juillet.

Dans le cas des masters, il est important d'associer le LARSH car les masters sont tous supposés conduire à une voie recherche ; certains ont des séminaires de recherche. Le groupe de travail qui évaluera les propositions (nouvelles maquettes, nouveaux masters) sera donc composé du directeur de l'ISH, des directeurs/directrices des UA, du directeur du LARSH et des directeurs des départements CRISS, Descripto, Devisu ainsi que du Responsable administratif et pédagogique.

Le calendrier proposé est celui-ci :

- 1) Les directives générales seront données – nouvelles mentions, nouveaux parcours le cas échéant – par le groupe de travail après lecture et analyse des auto-évaluations et projections 2023-2024 : semaine du 26 février.
- 2) Les nouvelles maquettes seront à remonter au groupe de travail pour la semaine du 27 mai.
- 3) Le groupe de travail se réunira dans la première semaine de juin pour examiner l'ensemble des maquettes, donner un avis, éventuellement proposer des entretiens avec les porteurs de projet.
- 4) Le conseil de l'ISH évaluera l'ensemble des maquettes début juillet.

Le calendrier proposé par le Directeur de l'ISH est adopté à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 36-2023

7 Questions diverses

- Le BDE IAE sollicite, auprès de l'ISH, une aide financière pour améliorer la qualité de vie étudiante au sein de l'IAE.

Pour ce faire, le BDE IAE souhaite organiser un gala « GESTION » pour mettre à l'honneur les étudiants diplômés de Licence et renforcer le sentiment d'appartenance. Cette soirée permettrait d'initier la création du réseau Alumni (exigence Equis). Cette soirée sera accompagnée de divers petits événements étudiants pour assurer une bonne ambiance tel que la location d'un Photomaton apprécié par les étudiants. Le BDE IAE est actuellement à la recherche de sponsoring et parrain pour cet événement.

Le BDE IAE souhaite, comme chaque année, organiser un événement spécifique à l'IAE, une journée multiculturelle. Inclusion, Internationalisme, Culture sont les grands mots de cet événement.

À l'excellente demande de l'administration de l'IAE, Le BDE IAE souhaite que l'élection de la prochaine composition du BDE IAE se fasse en tant qu'événement ouvert aux étudiants. Cette animation permettra aux étudiants de participer de plus près à l'élection et donc de s'y sentir beaucoup plus impliqué.

La demande de subvention s'élève à 4634.20€.

La demande de subvention est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 37-2023

- Nicolas Devigne évoque le problème des étudiants ERASMUS qui rencontrent des difficultés financières pour se rendre en Italie. La bourse ERASMUS ne suffit pas à couvrir les frais, les étudiants sont payés 2 à 3 mois après leur stage.

Monsieur Attal propose de faire un argumentaire précis et de faire voter une aide exceptionnelle au prochain conseil afin de proposer cette décision au CA de l'UPHF.

- Véronique Lagae demande : Comment une filière de formation peut-elle faire connaître ses besoins ? Monsieur Attal répond que toutes les demandes doivent être remontées et discutées au sein des UA. Après discussion avec les directeurs et directrice d'UA les demandes sont présentées en conseil de l'ISH.

- Emmanuelle Delattre évoque un problème de communication concernant EUNICE, où beaucoup d'étudiants confondent avec ERASMUS. Le personnel et les usagers souhaitent connaître le contact des personnes référentes. Yannick Bernabé précise qu'un stand EUNICE devrait être installé prochainement par la direction de la communication dans chaque bâtiment de l'ISH.

- Concernant les étudiants ambassadeurs, Hervé Mauroy demande s'il est possible d'obtenir 10 supports à 12h30 au lieu de 5 supports à 25h afin de partager les heures (matin/après-midi). Cette question reste à discuter.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16h.